

# Bachelier en management de la logistique

<b>HELHa La Louvière</b> Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE
Tél : +32 (0) 64 23 76 23 Fax : +32 (0) 64 23 76 33 Mail : <a href="mailto:eco.lalouviere@helha.be">eco.lalouviere@helha.be</a>

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Néerlandais II			
Code	ECLG2B29CLN	Caractère	Optionnel
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Marie-Astrid HUYS</b> ( <a href="mailto:marie-astrid.huys@helha.be">marie-astrid.huys@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement a pour objectif un apprentissage approfondi du néerlandais des affaires. Elle se centre donc sur l'acquisition et l'utilisation d'un vocabulaire et de structures de phrases utilisés dans les relations économiques et commerciales. Elle vise à développer la compréhension de textes et la compréhension à l'audition ainsi qu'à stimuler la production écrite et orale individuelle ou en groupe sur des thématiques économiques, commerciales et logistiques.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Communiquer, écouter, informer, conseiller les acteurs tant en interne qu'en externe**
  - 2.1 Négocier, présenter et argumenter dans un contexte multilingue
  - 2.2 Adapter ses techniques de communication, son vocabulaire à l'interlocuteur quel qu'il soit
  - 2.3 Comprendre les attentes et besoins de son interlocuteur

### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de/d' :

- Utiliser un vocabulaire adapté au néerlandais des affaires, à la correspondance commerciale, à la communication client;
- Formuler par écrit ou à l'oral des phrases en appliquant des structures grammaticales et lexicales adaptées au néerlandais des affaires ainsi qu'à la correspondance commerciale;
- Rédiger correctement des documents commerciaux en néerlandais (lettres, e-mails, offres de prix...) communiquer sur des thèmes économiques ou commerciaux plus complexes que lors de l'activité d'apprentissage du bloc 1;
- Tenir une conversation téléphonique de base en néerlandais fluide et structurée avec un client fictif.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECLG2B29CLNA	Néerlandais des affaires I	36 h / 3 C	(opt.)
ECLG2B29CLNB	Correspondance commerciale	24 h / 2 C	(opt.)

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECLG2B29CLNA	Néerlandais des affaires I	30	(opt.)
ECLG2B29CLNB	Correspondance commerciale	20	(opt.)

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

L'évaluation de l'ensemble des activités se base sur une évaluation intégrée et se compose de:

- Néerlandais des affaires:
  - Evaluation écrite non dispensatoire en janvier sur la matière de Q1: 25%
  - interrogation (s) en Q2: 15%
  - Examen mixte en juin sur la matière de toute l'année: 60 %
- Correspondance commerciale:
  - Evaluation écrite non dispensatoire en janvier sur la matière de Q1: 25%
  - Examen écrite en juin sur la matière de toute l'année: 75%

Les étudiants qui n'ont pas obtenu 10/20 à la note finale de juin auront un examen écrit (80%) et oral (20%) en août/septembre (Q3) portant sur la matière de toute l'année = 100% de la note finale de septembre.

Si l'étudiant n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée.

Les modalités et consignes des évaluations de l'activité pédagogique sont déposées sur ConnectedED.

Pour un **étudiant diplômable en janvier**, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle il sera interrogé seront définies dans une convention spécifique signée par l'étudiant et l'enseignant concerné.

## 5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage "Correspondance commerciale" et "Néerlandais des affaires" permettent toutes deux de préparer l'étudiant(e) de développer ses compétences linguistiques pour le milieu professionnel.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

# Bachelier en management de la logistique

**HELHa La Louvière** Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE  
Tél : +32 (0) 64 23 76 23 Fax : +32 (0) 64 23 76 33

Mail : [eco.lalouviere@helha.be](mailto:eco.lalouviere@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Néerlandais des affaires I			
Code	4_ECLG2B29CLNA	Caractère	Optionnel
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marie-Astrid HUYS (marie-astrid.huys@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement a pour objectif un apprentissage approfondi du néerlandais des affaires. Elle se centre donc sur l'acquisition et l'utilisation d'un vocabulaire et de structures de phrases utilisées dans les relations économiques et commerciales. Elle vise à développer la compréhension de textes et la compréhension à l'audition ainsi qu'à stimuler la production écrite et orale individuelle ou en groupe sur des thématiques économiques et commerciales.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de/d':

- Utiliser un vocabulaire adapté au néerlandais des affaires, à la correspondance commerciale, à la communication client;
- Formuler par écrit ou à l'oral des phrases en appliquant des structures grammaticales et lexicales adaptées au néerlandais des affaires ainsi qu'à la correspondance commerciale;
- Rédiger correctement des documents commerciaux en néerlandais (lettres, e-mails, offres de prix...) communiquer sur des thèmes économiques ou commerciaux plus complexes que lors de l'activité d'apprentissage du bloc 1;
- Tenir une conversation téléphonique de base en néerlandais fluide et structurée avec un client fictif.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

- Vocabulaire usuel et de base lié au "néerlandais des affaires" et à la formation.
- Révision des principaux principes grammaticaux et de conjugaison.
- Structures de phrases simples utilisées dans les relations économiques.
- Stimulation orale individuelle ou en groupe sur des sujets économiques.
- Compréhension de textes et compréhension à l'audition sur des thématiques économiques.

### Démarches d'apprentissage

- Jeux de rôle;
- Théorie;
- Exercices dirigés;
- Travail en autonomie et/ou en groupe;
- Travail et étude réguliers.

### Dispositifs d'aide à la réussite

- Planning d'étude posté sur ConnectED;
- Exercices supplémentaires postés sur ConnectED;

- Evaluation continue;
- Questions/réponses;
- Liste de ressources utiles postée sur ConnectED;
- **Charte d'engagement** de l'étudiant pour les activités d'apprentissage en langues étrangères année académique 2023 - 2024
- Service d'Aide à la Réussite (**SAR**) langues: sur base du test d'évaluation réalisée en début d'année, l'étudiant est tenu de participer aux heures complémentaires de SAR qui font partie intégrante de l'UE. L'enseignant titulaire peut à tout moment de l'année inscrire un étudiant à ces heures complémentaires s'il l'estime nécessaire.

## Sources et références

### Ouvrages:

- Comprendre et exploiter des textes d'actualité, Baelen, Degrave, De Rycke et Hiligsmann, De Boeck supérieur 2018.
- Exercices de grammaire illustrée du néerlandais, G. Rosen, Ed. Hatier, Erasme 2015, cahier d'exercices (achat obligatoire).
- Grammaire illustrée du néerlandais, G. Rosen, Ed. Hatier, Erasme (achat obligatoire).
- Guide pratique de la communication, 101 actes de communication, Th. Vromans, D. Hatier (achat obligatoire).
- Nederlands voor managers(3è édition), Guy Sirjacobs-Jean-Paul Callut, De Boeck 2006.
- Taalrijk, Ludo Eechaudt, Erasme 2001.
- Handelscommunicatie Nederlands, Jean-Pierre Vandenberghe, Van IN 2001.
- Nederlands voor het bedrijfsleven en alledag bij Bulletproof nv deel 1 , Christian Loriaux, De Boeck 2014.
- Nederlands voor het bedrijfsleven en alledag bij Bulletproof nv deel 2 , Christian Loriaux, De Boeck 2004.
- Néerlandais des affaires intermédiaire-avancé volume2, De Boeck supérieur 2016.
- Néerlandais pour réussir 1 et 2, Agneessens et Vlieghe, VAN IN 2012.
- Schrijven zonder fouten, Deltas.
- Ter Zake-zakelijk Nederlands voor anderstaligen, Lyan Bekkers et Susan Mennen, Intertaal 2017.
- Tien op tien, Ludo Eechaudt, Barbara Brooijmans et Nicole Engelen, Erasme 2006.
- Wa zegt ge? Vlaamse spreektaal voor anderstaligen, Sofie Begine, Goesting in Taal 2017
- Taal Vitaal. Oscar Ucha, Intertaal 2017
- ...

### Sites internet:

- wallangues.be
- vrt.be
- hln.be
- reverso.com
- quizlet.com
- nedbox.be
- nl.metrotime.be
- deepl.com
- neerlandaisfacile.com - linguee.com
- mijnwoordenboek.nl
- learningapps.org
- ...

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Chapitres du cours à télécharger sur ConnectED **et à imprimer.**
- Matériel audio.
- Matériel audio-visuel sur internet (sources mentionnées dans les chapitres du cours).
- Powerpoints postés sur ConnectED.
- Articles de journaux distribués en cours (selon l'actualité du moment).
- Notes de cours.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

- évaluation écrite non dispensatoire pendant la session de janvier sur toute la matière du Q1 = 25%
- examen écrit (80%) et oral (20%) en juin sur la matière de toute l'année = 60% de la note finale.
- interrogation(s) à l'écoute en Q2 = 15% de la note finale.

Les étudiants qui n'ont pas obtenu 10/20 à la note finale de juin auront un examen écrit (80%) et oral (20%) en août/septembre portant sur la matière de toute l'année = 100% de la note finale de septembre.

Pour un étudiant diplômable en janvier, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle il sera interrogé seront définies dans une convention à part signée par l'étudiant et l'enseignant concerné.

Si l'étudiant n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée. Les modalités et consignes des évaluations de l'activité pédagogique sont déposées sur ConnectED.

## Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Int	15		
Période d'évaluation	Eve	25	Exm	60	Exm	100

Eve = Évaluation écrite, Int = Interrogation(s), Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

## Dispositions complémentaires

Les langues d'enseignement sont le néerlandais et le français. La méthode pédagogique mettra tout de même l'accent sur la langue néerlandaise. Lors des différentes activités d'apprentissage réalisées en classe, il est attendu des étudiants qu'ils interagissent un maximum dans la langue cible.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

Sauf décision contraire du jury de délibération. **En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose,**

**l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.**

Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

**Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen)**

**entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.**

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

# Bachelier en management de la logistique

**HELHa La Louvière** Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE  
Tél : +32 (0) 64 23 76 23 Fax : +32 (0) 64 23 76 33

Mail : [eco.lalouviere@helha.be](mailto:eco.lalouviere@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Correspondance commerciale			
Code	4_ECLG2B29CLNB	Caractère	Optionnel
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marie-Astrid HUYS (marie-astrid.huys@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette activité d'apprentissage permet à l'étudiant(e) d'acquérir les codes de la correspondance commerciale (courriers et emails) ainsi que ceux des appels téléphoniques, tout en continuant à améliorer son niveau de langue néerlandaise.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette AA, l'étudiant(e) doit être capable de:

- Comprendre un mail type de correspondance commerciale (plainte, problème de commande, demande d'informations, etc)
- Rédiger un mail en néerlandais (pour diverses raisons) en respectant les règles de correspondance commerciale ainsi que les règles grammaticales et avec un vocabulaire adapté au niveau de néerlandais bloc 2
- Respecter la structure d'une lettre ou d'un mail
- Gérer les appels téléphoniques en néerlandais (diverses situations)
- etc.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Mails et courrier  
Appels téléphoniques

### Démarches d'apprentissage

- Cours en immersion
- Cours théoriques et pratiques
- Interactions orales
- Travail en autonomie
- Travail en groupe
- Travail régulier
- Participation en classe
- Jeux de rôle

L'étudiant sera acteur de sa formation en langue néerlandaise. Tout étudiant aura comme but le progrès et l'amélioration de son niveau individuel.

## Dispositifs d'aide à la réussite

- Guidance personnalisée
  - Disponibilité de la professeure
  - Questions-réponses
  - Exercices réguliers
  - Auto-évaluation
- **Charte d'engagement** de l'étudiant pour les activités d'apprentissage en langues étrangères année académique 2023 - 2024
  - Service d'Aide à la Réussite (**SAR**) langues: sur base du test d'évaluation réalisée en début d'année, l'étudiant est tenu de participer aux heures complémentaires de SAR qui font partie intégrante de l'UE. L'enseignant titulaire peut à tout moment de l'année inscrire un étudiant à ces heures complémentaires s'il l'estime nécessaire.

## Sources et références

- KOOT (N.), Werk en taal, werkboek, Uitgeverij Coutinho, 2009
- SCOHIER (A.-M.), Kameleon 5, Plantyn, 2008
- DEBILDE (G.), HODY (M.), Talenknobbel 1, Plantyn, 2009
- GONDROY (A.), VERCRUYSSSE (C.), S'exprimer en néerlandais: aide à la conversation, De Boeck Supérieur, 2016
- Schrijven zonder fouten, Deltas
- BEKKERS (L.) et MENNEN (S.), Ter Zake - Zakelijk Nederlands voor anderstaligen, Intertaal 2017.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Chapitres du cours à télécharger sur ConnectED et **à imprimer**
- Powerpoints/PDFs postés sur ConnectED
- Notes de cours
- ...

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation de l'AA "Correspondance commerciale" se compose de:

1. Evaluation écrite non dispensatoire pendant la session de janvier sur la matière de Q1: 25%
2. Examen écrit en juin sur la matière de toute l'année: 75%

Les étudiants qui n'ont pas obtenu 10/20 à la note finale de juin auront un examen écrit en août portant sur la matière de toute l'année = 100% de la note finale de août.

Pour un étudiant diplômable en janvier, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle il sera interrogé seront définies dans une convention à part signée par l'étudiant et l'enseignant concerné.

Si l'étudiant n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée. Les modalités et consignes des évaluations de l'activité pédagogique sont déposées sur ConnectED.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						

Période d'évaluation	Eve	25	Exe	75	Exe	100
----------------------	-----	----	-----	----	-----	-----

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### **Dispositions complémentaires**

Les langues d'enseignement sont le néerlandais et le français. La méthode pédagogique mettra tout de même l'accent sur la langue néerlandaise. Lors des différentes activités d'apprentissage réalisées en classe, il est attendu des étudiants qu'ils interagissent un maximum dans la langue cible.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

Sauf décision contraire du jury de délibération. **En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA)** qui la compose,

l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.

Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la **non-présentation d'une partie d'une épreuve** (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).